

métropole

LE MAGAZINE #115 DÉC. 2023

angersloiremetropole.fr

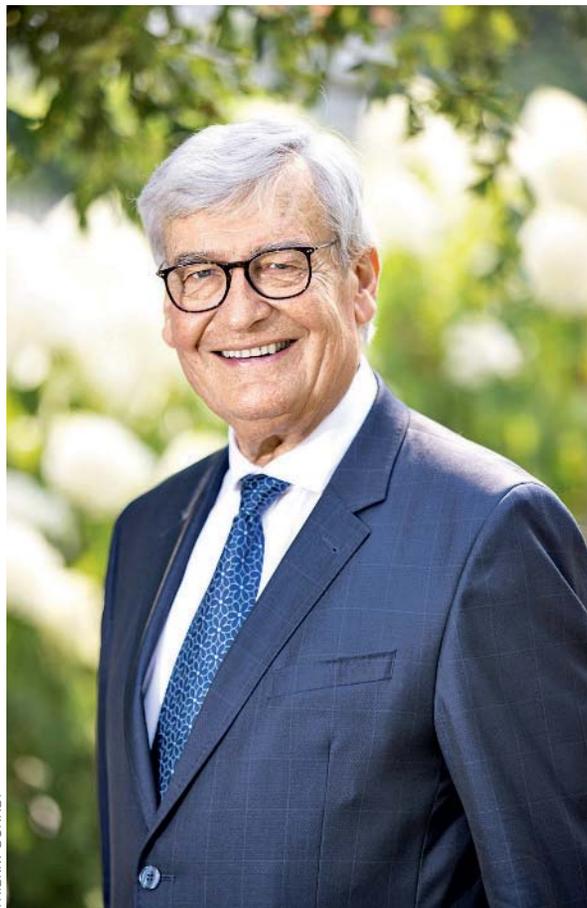
PLAN BIODIVERSITÉ

Renouer avec la nature



angers Loire
métropole
communauté urbaine

Joyeuses fêtes de Noël



THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
président d'Angers Loire Métropole

“Le plan biodiversité et paysages dernièrement adopté témoigne de cette mobilisation collective pour la protection de la biodiversité, ce patrimoine local essentiel à notre vie.”

Comme chaque année à pareille période, les 29 communes de notre territoire se sont parées de leurs traditionnelles couleurs de Noël. Partout des décorations et de nombreuses animations font régner un esprit de fête et de concorde particulièrement bienvenu dans le contexte national et international difficile que nous avons connu en 2023.

C'est parce qu'il faut savoir avancer, bâtir malgré les obstacles, voir plus loin, que nous poursuivons avec conviction les grands projets qui feront d'Angers Loire Métropole une communauté urbaine toujours plus attractive, plus accueillante, plus résiliente.

C'est tout le sens des actions mises en œuvre pour le développement et l'aménagement équilibré de notre territoire.

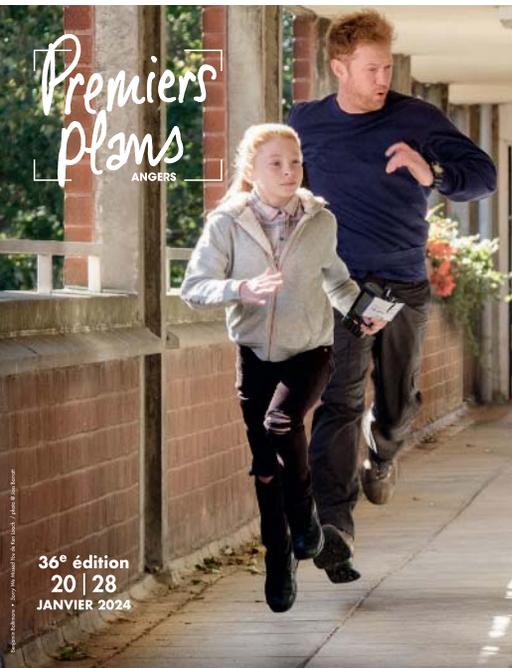
Angers Loire Métropole a de nouveau été désignée parmi les métropoles les plus attractives de France pour les entreprises, les familles et en matière d'écologie. Cette récompense est encore une belle marque de reconnaissance. Elle est aussi une preuve de notre engagement constant et résolu en faveur de notre cadre de vie et de notre environnement. Du tissu vivant de notre territoire. Qu'il soit végétal, bien sûr, mais au-delà animal ou humain. Et le plan biodiversité et paysages dernièrement adopté témoigne de cette mobilisation collective pour la protection de la biodiversité, ce patrimoine local essentiel à notre vie et à celle des générations futures.

D'autres actions sont menées ou restent à entreprendre pour continuer à faire de notre communauté urbaine une métropole dans laquelle chacun se sente bien.

C'est tout le sens des politiques mises en œuvre ou qui seront prochainement engagées par notre collectivité pour soutenir l'économie et l'emploi, diversifier les modes de déplacements ou faciliter l'accès au logement.

Dans ce moment fédérateur empreint d'humanité et de partage, cher à nos cœurs, je souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de Noël. ■

Directeur de la publication: Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupillé. **Rédacteur en chef:** Pascal LeManio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Julien Rebillard, Sitraka Guyot, avec la participation de Thiphaine Crézé, Anne Rocher et Lucie Tanneau. **Photo de Une:** Thierry Bonnet **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** @agencescoopcommunication 13881-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 69 500 exemplaires. **Dépôt légal:** 4^e trimestre 2023. **ISSN:** 1772-8347.

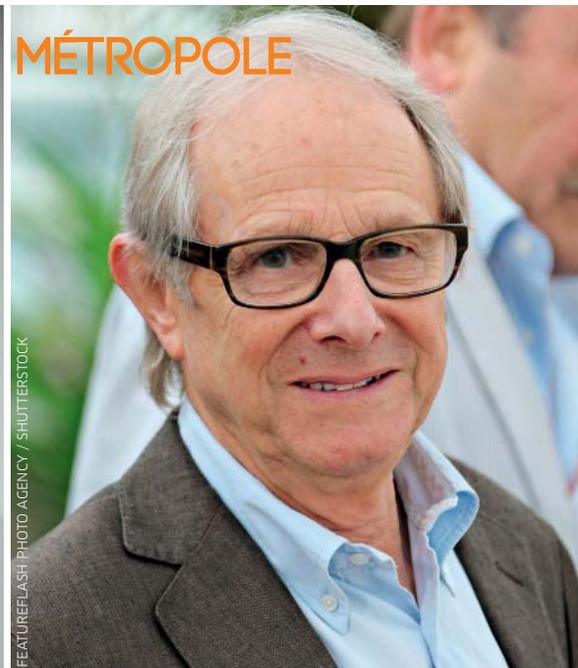


36^e édition
20 | 28
JANVIER 2024



THIERRY BONNET / ARCHIVES

ACTU MÉTROPOLE



FEATUREFLASH PHOTO AGENCY / SHUTTERSTOCK

Isabelle Huppert de retour à Premiers Plans.

Ken Loach, invité exceptionnel du festival.

Angers, cœur du cinéma européen

Le festival Premiers Plans donne rendez-vous à Angers aux cinéastes européens et cinéphiles, du 20 au 28 janvier. Une 36^e édition marquée par la présence exceptionnelle du cinéaste Ken Loach, en parallèle de la compétition, des hommages, rétrospectives, lectures de scénario...

C'est tout Angers qui s'embrace pour le 7^e art ! Du 20 au 28 janvier, les cinéphiles ont rendez-vous pour la 36^e édition du festival Premiers Plans, au centre de congrès, au Grand-Théâtre, dans les cinémas et nombreux lieux de la ville. Cette nouvelle édition prendra l'accent britannique avec la présence exceptionnelle de Ken Loach, deux fois récompensé par la Palme d'Or à Cannes (*Le vent se lève* et *Moi, Daniel Blake*), qui présentera plusieurs de ses films lors d'un cycle spécial. Et un hommage sera rendu à une autre figure britannique incontournable : Jane Birkin, disparue cette année. À l'affiche également, la venue de la comédienne Isabelle Huppert pour l'avant-première de *Sidonie au Japon* et de la jeune réalisatrice espagnole Carla Simón (*Ours d'or* à Berlin pour *Nos Soleils*) et, à quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, une rétrospective "Sport et cinéma". L'occasion pour le public de (re)découvrir une vingtaine

de longs métrages : *La Solitude du coureur de fond* (1962), *Raging Bull* (1980), *Joue-la comme Beckham* (2002)...

Compétition sur grand écran

Premiers Plans, c'est aussi le festival où se révèlent les talents de demain. Suivie par les curieux comme par les cinéphiles, la compétition concentrera cette année encore près de 100 premiers films européens dans plusieurs catégories : longs métrages, courts métrages, films d'école, plans animés... Des pépites inédites à déguster en compagnie des

jurys. Exercice unique, les lectures de scénario sont, elles aussi, une signature de l'événement qui permet de goûter autrement au plaisir du cinéma. Et, parce que les films de demain se façonnent dès maintenant, les Ateliers d'Angers accueilleront cinq jeunes cinéastes en résidence pendant le festival. Temps d'échange, rencontres et enseignements, le programme s'annonce dense pour ces talents que l'on recroisera assurément lors des futures éditions... sur grand écran cette fois. ■

premiersplans.org

Louis Mathieu, président de l'Association Premiers Plans "Un festival de la jeunesse et de l'avenir"



PREMIERS PLANS

"Cette 36^e édition sera, comme les précédentes, animée par la présence de nombreux jeunes spectateurs et cinéastes... Les premiers, venus d'Angers et de toute la France, sont ravis de participer à un grand festival de cinéma : l'ambiance est là, on bat la mesure lors de la bande annonce, on applaudit les films, certains demandent des interviews et on repart pour une ou plusieurs séances. Les jeunes cinéastes européens sont, eux, émus de montrer leur premier film et gardent un souvenir inoubliable de cette première rencontre avec un public. Devenus cinéastes, parfois célèbres, ils reviennent à Angers, revivre cet enthousiasme."

Aux Bretonnières, la commercialisation des logements a démarré



L'îlot "L'Échappée", porté par Iceo, Soclova et Bâti Val de Loire.

Une nouvelle manière d'habiter la ville. C'est toute l'ambition de l'aménagement du secteur des Bretonnières, à Angers, dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Sur 6 ha, 305 logements seront construits : 113 maisons individuelles et 192 petits collectifs. Sur les six îlots que comprend le site, quatre sont en cours de commercialisation : "Conversations" (promoteur Quartus), "L'Échappée" (Iceo, Soclova, Bâti Val de Loire), "Les Passerelles" (ETPO Immobilier) et "La Pinède" (ID&AL Groupe). Leurs points communs ? Proposer des nouvelles formes

urbaines mais aussi une construction et un habitat bas carbone en matière d'isolation, de confort thermique, de consommation énergétique, grâce au recours à des matériaux biosourcés et géosourcés : chanvre, ouate de cellulose, lin, coton, paille, terre crue... Le tout, dans un cadre de vie respectueux de l'identité végétale du site et de sa biodiversité, en donnant la part belle aux espaces partagés, aux déplacements actifs et cheminements doux. ■

Renseignements : kiosque des Hauts-de-Saint-Aubin, place de la Fraternité, à Angers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Made in Angers : les inscriptions bientôt ouvertes

Les visites d'entreprise Made in Angers sont de retour du 26 février au 10 mars pour le public, puis du 11 au 22 mars pour les groupes. Plus de 180 entreprises - dont 30 nouvelles - ouvrent leurs portes et font découvrir leur activité et leurs métiers, avec cette année un accent sur la transition écologique : gestion des process, des déchets... Ouverture des inscriptions le 12 décembre pour les groupes, le 27 janvier pour les particuliers. madeinangers.fr

EN BREF

Collecte de coquillages

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les déchèteries d'Angers Loire Métropole renouvellent leur service de dépôt de coquilles d'huître, de Saint-Jacques, de moule, de bulot, de bigorneau (les têtes de crevette et de langoustine sont interdites).

Photo animalière

Le photographe Louis-Marie Préau propose "Adaptation animale", une exposition grand format, en extérieur, sur le site du lac de Maine. À découvrir jusqu'au 8 janvier : 30 panneaux de 1,20 m x 0,90 m présentant des espèces animales qui ont évolué vers une adaptation à des milieux extrêmes ou qui se sont enfermées dans une adaptation très spécifique, à l'heure du réchauffement climatique.

Collecte latérale des déchets

La collecte des déchets par une benne équipée d'un bras latéral motorisé se déploie au 1^{er} janvier 2024 à Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé. Les jours de collecte restent inchangés mais les bacs devront désormais être présentés la veille au soir sur les emplacements dédiés. angersloiremetropole.fr/dechets



Vaste projet de rénovation pour La Carrière

L'école des arts du cirque La Carrière, installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou dans des locaux de la Ville d'Angers, va faire l'objet de travaux de rénovation énergétique et d'agrandissement. Dans un souci de transition écologique, le bâtiment actuel, vétuste et énergivore, sera isolé. De nouveaux aménagements permettront d'améliorer l'accueil des scolaires, des amateurs et des professionnels : meilleur confort thermique et acoustique, agrandissement des vestiaires, création d'espaces polyvalents, augmentation de la hauteur maximale permettant l'élaboration de spectacles d'envergure. Le conseil municipal d'Angers a voté une enveloppe prévisionnelle de 1,29 million d'euros HT pour ces travaux qui devraient débuter en 2025. ■

Réaménagement du lac de Maine : concertation sur les premières esquisses

Les réflexions sur le réaménagement du lac de Maine se poursuivent. Le projet, dont l'objectif est de redonner toute sa place à la nature sur ce site de 200 ha, a franchi une nouvelle étape avec la présentation des premières esquisses en réunion publique, le 20 novembre. Parmi les points exposés : réorganisation des circulations en donnant plus de place aux vélos et aux piétons, renaturation de plusieurs lieux pour renforcer la biodiversité, création de nouveaux espaces pour les loisirs et la promenade, réaménagement du pôle nautique... Un focus sur la pyramide a permis de découvrir le futur visage de cet équipement emblématique qui deviendra l'accueil central du parc et accueillera, à terme, un restaurant. En octobre 2024, le démarrage de la rénovation du bâtiment marquera le lancement du réaménagement du site du lac de Maine. Afin de recueillir les avis sur ces propositions, un dossier d'information et un registre de concertation sont disponibles jusqu'au printemps 2024 à l'hôtel de Communauté (83, rue du Mail à Angers), à la mairie de Bouchemaine (5, quai de la Noé) et, sur place, à la pyramide du lac de Maine. ■

Détails du projet sur angersloiremetropole.fr



CHRISTOPHE GUÉRIN / ARCHIVES

Construite dans les années 70, la pyramide du lac de Maine sera entièrement rénovée à partir d'octobre 2024.

Où déployer les énergies renouvelables ?

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) prévoit de définir, à l'échelle des communes, des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) propices à l'installation d'unités de production. Ainsi dans toutes les communes d'Angers Loire Métropole, des zones ont été identifiées et font l'objet d'une concertation jusqu'au

22 décembre. Les cartes présentant ces zones sont exposées dans chaque mairie, où un registre est à la disposition des habitants pour recevoir leurs observations. Les cartes peuvent également être consultées en ligne et une adresse mail est ouverte pour participer à la concertation. angersloiremetropole.fr/zaenr

INTERVIEW



THIERRY BONNET

Bruno Dupont

Président du Salon international des techniques et productions végétales (Sival)

La 37^e édition du Sival se tiendra au parc des expositions d'Angers du 16 au 18 janvier. Quels sont les thèmes cette année ?

Le Sival est le seul salon international consacré au végétal : c'est un salon par et pour les professionnels, qui accueille 26 000 visiteurs chaque année. Notre objectif est de leur donner un maximum de visibilité, avec deux "fils verts" : la durabilité des productions et le biocontrôle (le soin des plantes par les plantes), et l'attractivité. Si personne ne ramasse les fruits, il ne sert à rien de les produire ! Les métiers du végétal sont des métiers d'avenir, nous avons besoin de saisonniers mais aussi de personnes qualifiées toute l'année.

700 exposants et conférenciers sont attendus, avec un invité d'honneur...

Nous avons la volonté d'ouvrir le Sival à l'international. Nous avons déjà commencé avec un partenariat avec le Sénégal, qui devrait accueillir un salon prochainement. Cette année, nous recevons la ville de Québec. C'est une belle reconnaissance car le Canada est en avance sur les questions végétales. Cela permet aussi de faire rayonner Angers et son secteur horticole en dehors de la France.

Y aura-t-il des nouveautés ?

Beaucoup de nouveautés dans le travail du sol et les produits seront mises en avant avec les concours Sival Innovation et AgreenStartUp. Pour la première fois, nous installerons aussi un espace dégustation. L'idée est d'aller de la fourche à la fourchette avec la présence de chefs qui mettront en avant des nouvelles variétés de fruits et des idées d'accompagnement végétal. ■ sival-angers.com

La biodiversité, un enjeu prioritaire

Avec son plan “biodiversité et paysages”, voté en conseil communautaire le 13 novembre, Angers Loire Métropole se met en ordre de marche pour agir en faveur de la préservation de la faune et de la flore. L’objectif est celui d’une prise de conscience collective pour agir à toutes les échelles du territoire.

Peu visible et encore trop méconnue du grand public, la dégradation de la biodiversité fait pourtant partie des grands enjeux de la crise écologique actuelle. Elle est bien sûr liée au réchauffement climatique, qui altère les conditions de vie de nombreuses espèces, mais pas seulement : l’artificialisation des sols ou encore l’uniformisation des paysages, sous l’effet par exemple de l’agriculture intensive, contribuent fortement à ce phénomène. *“Il faut bien comprendre que la biodiversité, ce n’est pas seulement l’émerveillement devant la beauté de la nature. Elle est également une condition essentielle à la survie de l’espèce humaine”*, souligne Caroline Houssin-Salvetat, vice-présidente d’Angers Loire Métropole en charge de la Biodiversité. Puits de carbone, filtration de l’eau, pollinisation, protection contre les épidémies..., les “services écosystémiques” rendus par la biodiversité sont nombreux et rendent sa préservation indispensable.

Réalisation d’un atlas de la biodiversité locale

Pour y contribuer, les élus d’Angers Loire Métropole ont voté le 13 novembre un plan “biodiversité et paysages”. *“Ce plan a été conçu avec une large participation des communes et acteurs*

naturalistes”, précise Caroline Houssin-Salvetat. L’enjeu est de mobiliser tout le territoire autour d’un principe central : mieux connaître pour mieux préserver. Sensibilisation citoyenne autour de lieux-ressources comme la Maison de l’environnement, création de parcours de découverte pédagogiques des milieux et des paysages, actions de sciences participatives..., font ainsi partie des mesures prévues. Lesquelles engagent également le territoire dans la réalisation d’un atlas de la biodiversité intercommunale,

“Les effets des actions en faveur de la biodiversité peuvent être rapidement visibles.”

pilotée par Angers Loire Métropole avec la participation des communes, d’experts et associations mais aussi des particuliers. Cet atlas apportera une analyse fine des enjeux et permettra un meilleur suivi de la biodiversité locale mais aussi d’émettre des recommandations dans la conduite des politiques publiques. En effet, au-delà des actions propres au plan, l’objectif est bien la prise en compte de la biodiversité *“dans l’ensemble des actions menées par nos collectivités, de manière transversale”*, souligne Jean-Marc Verchère, président d’Angers Loire Métropole et maire d’Angers.

“Les effets des actions en faveur de la biodiversité peuvent être visibles très rapidement. De quoi nous encourager mutuellement pour passer à l’action !”, conclut Caroline Houssin-Salvetat. ■

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

Colonie de hérons et aigrettes sur le site ornithologique de la Héronnière, au lac de Maine, à Angers.



JEAN-PATRICE CAMPION

Mardi 14 novembre, la réunion annuelle des conseillers municipaux des communes d'Angers Loire Métropole était dédiée à l'aménagement et la préservation du territoire. Parmi les sujets présentés par la vice-présidente aux Parcs et Jardins communautaires et à la Biodiversité Caroline Houssin-Salvetat : le plan "Biodiversité et paysages".

Bleues ou brunes, à quoi servent les trames ?

Quiconque s'intéresse de près ou de loin aux documents d'urbanisme y aura vu ces termes apparaître depuis une quinzaine d'années: trame "verte", trame "bleue", plus récemment "noire" ou encore "brune"... Un camaïeu de nuances qui recoupe des notions souvent mal comprises, pourtant indispensables à la biodiversité. "Préserver la biodiversité, ce n'est pas mettre la nature sous cloche, résume Hervé Daniel, enseignant-chercheur à l'institut Agro Rennes-Angers. *Les espèces ont besoin de se déplacer et d'interagir entre elles, c'est indispensable à leur survie.*" Et cet impératif s'applique à tous les milieux, y compris urbains.

C'est là que les "trames" entrent en jeu, comme autant de corridors biologiques qui doivent être préservés pour permettre le déplacement des espèces. Quant à leurs couleurs, elles détaillent les différents environnements



THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le fauchage raisonné des espaces enherbés, notamment aux abords des routes comme ici à Montreuil-Juigné, leur permet de jouer leur rôle de corridor biologique.

nécessaires à cette fonction. Le vert pour la végétation, qui doit être présente dans ses différentes strates, des buissons ras du sol aux grands arbres. Le bleu pour l'eau, et plus globalement l'ensemble des milieux humides comme les mares ou les berges. Le brun pour les sols naturels, qui accueillent une biodiversité invisible mais bien réelle, et constituent un réservoir de nourriture pour de nombreuses espèces. Enfin le noir pour l'intégrité du ciel nocturne, souvent dégradée par la pollution lumineuse,

laquelle perturbe le déplacement et l'habitat par exemple des chauves-souris ou de certains rapaces.

Pour l'ensemble de ces raisons, le plan biodiversité d'Angers Loire Métropole prévoit la préservation et le développement de ces trames. Plusieurs actions y concourent déjà, comme la végétalisation et la désimperméabilisation des sols ou encore le remplacement de 15 000 lampadaires plus respectueux du ciel nocturne, dans le cadre du déploiement du Territoire intelligent. ■

Avancer vers le "zéro artificialisation"

Enjeu majeur de protection de la biodiversité, la préservation des sols naturels relève directement des politiques publiques d'aménagement du territoire. Avec en ligne de mire une échéance claire: arriver en 2050 au "zéro artificialisation nette" (ZAN).

Cette obligation légale suppose l'interdiction de créer de nouveaux espaces artificiels, sauf à "renaturer" des sols déjà artificialisés à proportion égale. Autant dire une révolution



THIERRY BONNET

Très présentes sur le territoire, les zones humides doivent être préservées, notamment en raison de leur rôle de "tampon" dans la gestion des crues.

dans la manière dont est conçue la création de logements et d'activités économiques: "C'est un véritable changement de paradigme, considère Roch Brancour, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du Logement et de l'Urbanisme. *Pendant longtemps le foncier a été considéré comme une ressource 'infinie', utilisable à volonté. Ce n'est pas le cas. Le ZAN apporte le cadre nécessaire à cette remise en cause. Cette trajectoire est déjà à l'œuvre à Angers Loire Métropole, avec de nombreuses actions en ce sens.*"

En témoigne le recensement des "dents creuses" du territoire, autrement dit les espaces artificiels peu ou pas utilisés. Des échanges sont aussi menés avec les entrepreneurs qui n'utilisent pas la totalité de leur terrain. Objectifs: densifier plutôt qu'étendre, réaménager plutôt qu'aménager. Cet enjeu est d'autant plus important sur le territoire d'Angers Loire Métropole que celui-ci, au cœur des confluences de la Maine et de la Loire, est marqué par la présence des zones humides. Des espaces très riches en biodiversité, qui jouent aussi un rôle important dans la gestion des crues. Leur préservation fait partie des objectifs du plan biodiversité, lequel s'appuiera notamment sur leur inventaire, lancé en 2021 et dont le rapport sera connu prochainement. ■



21%

La part urbanisée sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole.



62%

La part du territoire dédiée à l'activité agricole sur Angers Loire Métropole.



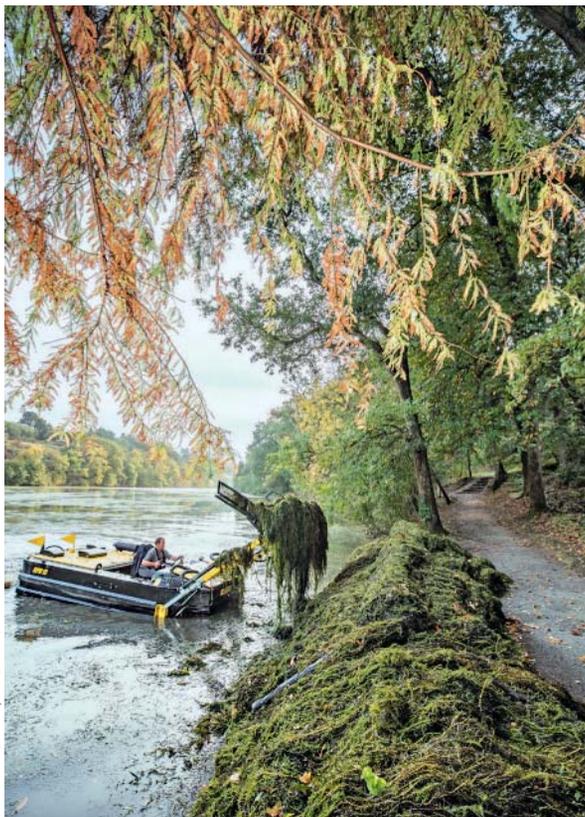
7 431

Le nombre d'espèces floristiques (1860) et faunistiques (5 571) recensées sur le territoire. Parmi elles, 11% d'espèces protégées et/ou patrimoniales, et 185 espèces exotiques envahissantes.



10%

La part des cours d'eau du territoire considérée comme étant en bon état écologique.



THIERRY BONNET / ARCHIVES

Travaux d'arrachage d'algues egeria, une plante invasive présente à l'étang Saint-Nicolas à Angers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cinq causes principales expliquent la dégradation de la biodiversité, toutes principalement liées à l'activité humaine : la dégradation des terres et l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution, le développement des espèces exotiques envahissantes.

3 QUESTIONS A...

THIERRY BONNET



Caroline Houssin-Salvetat

vice-présidente chargée des Parcs et jardins communautaires et de la Biodiversité

I Quels sont les grands traits du territoire en matière de biodiversité ?

Notre territoire est riche de nombreuses réserves biologiques, avec des profils variés mêlant espaces forestiers et zones humides. Beaucoup de ces espaces sont d'ailleurs protégés au titre de différents dispositifs, avec par exemple trois sites classés Natura 2000. Cela constitue un réel patrimoine mais qui, comme partout, est menacé et doit être protégé. C'est un enjeu majeur, encore trop peu présent dans le débat public et l'opinion.

I Pour quelles raisons ?

Le drame de la biodiversité, c'est que sa disparition est silencieuse. Nous avons collectivement perdu le lien avec la nature, et ne voyons donc pas les conséquences de nos actes sur sa dégradation. C'est d'abord ce lien qu'il faut recréer. Cela passe par l'émerveillement, car oui la nature est belle et contribue à la qualité du cadre de vie, et par la prise de conscience des services indispensables que nous apporte la biodiversité. Il faut être conscient d'une chose : c'est bien de notre survie dont il est question. La biodiversité s'est construite autour de l'interdépendance des espèces. Autrement dit, les espèces ont besoin les unes des autres pour se développer. Nous ne faisons pas exception.

I Au-delà de la prise de conscience, comment agir ?

La bonne nouvelle, c'est que nous savons de mieux en mieux comment nous y prendre pour occuper l'espace en respectant la biodiversité. C'est une responsabilité collective qui va des aménageurs, dont les réalisations doivent intégrer des trames naturelles, aux particuliers, qui doivent en accepter les effets visibles. Par exemple lorsque les "mauvaises herbes" poussent le long des trottoirs. Et bien sûr il faut préserver les espaces vierges : la loi nous y emmène, avec l'objectif, en 2050, du "zéro artificialisation nette", lequel peut être perçu comme un frein au développement. Il convient aussi d'intégrer les enjeux liés à l'agriculture et accompagner les agriculteurs dans cette mutation. Il y a donc des attentes contradictoires, qu'il faut réconcilier pour aller tous dans le même sens. C'est précisément l'ambition du plan "Biodiversité et paysages" que nous venons d'approuver. ■

Soleils d'hiver : la magie de Noël

Événement phare de cette fin d'année dans l'agglomération, Soleils d'hiver illumine Angers. Au programme : le marché de Noël et sa centaine de chalets, manèges, cirque, rendez-vous commerciaux, animations familiales, spectacles itinérants, décors et illuminations... Et, bien entendu, pour les petits (et les grands), la présence du Père Noël. Arrivé en calèche le 2 décembre au jardin du Mail, la star du moment se prête au jeu des photos lors de ses déambulations et attend le public dans sa maison place Sainte-Croix. L'agenda complet est à retrouver sur angers.fr/soleilsdhiver et l'application "Vivre à Angers".



PHOTOS : THIERRY BONNET

ILLUMINATIONS ET DÉCORS

La magie de Noël se retrouve grâce aux décors lumineux constitués de leds et de bioprint, des matériaux issus de canne à sucre biosourcée, biodégradables et recyclables. Objectif : diminuer l'empreinte carbone et réduire drastiquement la consommation électrique qui est passée en 17 ans de 140 MWh à 2,6 MWh. Grande première à découvrir également : la maison de pain d'épices et la forêt d'Hansel et Gretel, placette Saint-Aubin.



se poursuit jusqu'au 7 janvier



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël est ouvert tous les jours, jusqu'au 30 décembre, de 11 h à 20 h (jusqu'à 21 h le vendredi et 22 h le samedi jusqu'à Noël). Fermeture anticipée le 24 décembre à 17 h 30 et ouverture le 25 décembre, de 15 h à 20 h. Sa centaine de chalets est à retrouver place du Pilori, rue Lenepveu et place du Ralliement où le public peut profiter du traditionnel Carrousel 1900.



VILLAGE DE SANTA CLAUS

Pour les gourmands, le marché de Noël s'étend jusqu'au jardin du Mail avec le village de Santa Claus qui propose boissons chaudes, sucreries, produits artisanaux et idées cadeaux. Au programme également, des manèges : le sapin magique, les chaises volantes, la Pomme (place Lorraine) et l'incontournable grande roue.

OÙ TROUVER LE PÈRE NOËL ?

Un Noël sans Père Noël ? Impossible. Malgré son programme des plus chargés, il attend les visiteurs dans sa maison, place Sainte-Croix. L'occasion pour les plus jeunes de lui adresser leur fameuse lettre et d'immortaliser la rencontre par une photo. Rendez-vous les mercredis, samedis et dimanches, de 15 h à 19 h (de 13 h à 17 h, le 24 décembre).



ATELIERS DES LUTINS

Chaque année, le Père Noël n'arrive pas seul à Angers. Ses lutins proposent aux enfants (et aux parents) des ateliers créatifs et une ludothèque, en présence d'animateurs, jusqu'au 29 décembre. Rendez-vous aux salons Curnonsky jusqu'au 20 décembre, le mercredi (14 h, 15 h 45 et 17 h 30), les samedis et dimanches (10 h 30, 14 h, 15 h 45 et 17 h 30). Puis du 23 au 29 décembre, tous les jours, à 14 h, 15 h 45 et 17 h 30 (dernier créneau à 14 h le 24 décembre, fermé le 25).



Se déplacer malin

Pour se rendre à Soleils d'hiver, il est conseillé de privilégier le vélo, la marche à pied ou les transports en commun. Situés en périphérie, les parkings relais permettent de garer gratuitement son véhicule pour rejoindre le centre-ville en tramway. Petit rappel pour les automobilistes : la première heure gratuite de stationnement est appliquée dans les parkings Bressigny, Haras, Larrey (CHU), Mail, Leclerc, Ralliement et Fleur d'eau-Les Halles. La circulation étant particulièrement dense en cette période, il est inutile d'essayer d'accéder aux parkings quand ceux-ci affichent complet.

EN BREF



OUVERT LE DIMANCHE

Les magasins sont exceptionnellement ouverts les dimanches précédant Noël, les 17 et 24 décembre.

MINI-FERME

Les jeunes agriculteurs de Maine-et-Loire proposent une mini-ferme et une vente de produits du terroir, le dimanche 17 décembre, de 10 h à 18 h, placette Saint-Aubin.

MARCHÉ AUX SAPINS

Pour les retardataires, les marchés aux sapins sont à retrouver place Leclerc et boulevard Bessonnet. Samedi 16 décembre, de 8 h à 18 h, et dimanche 17 décembre, de 9 h à 17 h 30.

CIRQUE

La famille Beautour installe son chapiteau sur la place Mitterrand du 23 décembre au 7 janvier. Représentations tous les jours à 15 h, sauf le 25 décembre.

THIERRY BONNET



Maurice Forest veut transmettre sa passion du travail de la terre.

Soulaines-sur-Aubance

L'ancien vigneron rêve d'un jardin associatif partagé

"J'en ai marre de cultiver mes cailloux à Rochambeau", plaisante Maurice Forest. L'homme, à la tête du fameux domaine viticole depuis 1985, a passé le flambeau à ses enfants il y a bientôt trois ans. C'est dans son potager qu'il travaille désormais la terre mais l'ancien vigneron aimerait partager cette passion: "Certains habitants ont envie d'apprendre ou ont un petit terrain, d'autres ont des savoirs à transmettre...". Son idée: mettre en place un jardin associatif partagé au cœur de la commune. Des premières réunions ont déjà été organisées en ce début d'automne afin de réunir les

intéressés. À l'image de Max, "un gars de la ville", comme il se présente: "Ce jardin pourrait être un point de rencontre entre les habitants." La mairie de Soulaines-sur-Aubance suit ce projet avec bienveillance. Tout près de l'école Nicolas-Condorcet, un terrain pourrait l'accueillir. "Des rangées de fraisiers, de pommes de terre et de potimarrons, une jachère fleurie, des poules...", Maurice Forest ne manque pas d'idées. Il imagine déjà les futurs échanges avec les élèves voisins et se prend à rêver de "transmettre la passion et former les paysans de demain". ■

EN BREF

Avrillé

NOËL MAGIQUE

Noël magique revient les 15 et 16 décembre, de 16 h à 20 h, devant l'hôtel de ville. Au programme: marché de Noël, village du Père Noël, jeux en bois, balades avec des huskys, concert rock (vendredi, 18 h 30) et spectacle Casse-Noisette (samedi, 19 h 30). ville-avrille.fr

Les Ponts-de-Cé

EXPOSITION CLAUDE COUDERT

Le plasticien Claude Coudert présente 77 toiles et cocottes en origami rassemblées dans l'exposition Diversités. Jusqu'au 22 décembre, Rive d'arts, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. rivedarts.fr

Montreuil-Juigné

NOËL EST DANS LA PLACE

Le samedi 16 décembre, de 9 h 30 à 18 h 30, la place de la République accueille un marché de Noël et un manège. Concerts à partir de 14 h avec MJ Harmonie, AnCOR et Garçons s'il vous plaît. À 19 h, un spectacle pyrotechnique sera tiré devant l'hôtel de ville. ville-montreuil-juigne.fr

Saint-Léger-de-Linières (Saint-Jean-de-Linières)

La rénovation d'Emmaüs récompensée

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES



En septembre 2022, Emmaüs Angers inaugurait sa nouvelle salle des ventes de 1 200 m² et l'extension de son restaurant communautaire. Cette réhabilitation, imaginée par l'architecte Jean-François Terrien, a été lauréate des Trophées des bâtiments circulaires. En premier lieu grâce au réemploi de nombreux matériaux provenant d'organismes locaux, publics comme privés: menuiseries aluminium de l'hôtel du département, poutres en lamellé collé de l'ancienne patinoire du Haras, anciennes cloisons du site Pierre-Cointreau, fenêtres déclassées fournies par Bouvet... Sans oublier le recours aux énergies renouvelables: chauffage à partir de bois déchiqueté local, géothermie et installation de panneaux photovoltaïques. ■

Montreuil-Juigné

Un appartement pédagogique pour tisser du lien

À Montreuil-Juigné, la Maison des habitants expérimente un "appartement pédagogique, comme à la maison". Dans un T3 loué par la Ville, des activités - gratuites - sont proposées aux familles et aux habitants afin de "renforcer le lien social et le vivre ensemble". En complément des ateliers couture et tricot animés depuis de nombreuses années par des bénévoles, la Maison des habitants invite, depuis le début de l'année 2023, des partenaires associatifs et institutionnels pour parler parentalité, transition écologique, cadre de vie... "Sur tous ces sujets, les messages trouvent un autre écho quand on est dans un appartement. L'approche est plus ludique", affirme Audrey Soroman-Damase, la référente du projet. Les pompiers du Maine-et-Loire ont par exemple animé un atelier sur la prévention des accidents domestiques. La CAF et l'association Vacances et familles ont accompagné des familles dans la préparation de leurs vacances. Les associations Solidarifood et Les Alchimistes ont aussi proposé des ateliers pédagogiques sur le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets et le compostage. "Nous souhaitons amener des thématiques qui correspondent aux besoins et envies des



Atelier sur le compostage des déchets alimentaires avec Les Alchimistes.

habitants, et qu'ils puissent s'investir dans ces rencontres et échanges", appuie la référente. L'objectif pour la Maison des habitants est désormais de faire connaître "cet outil pédagogique et convivial", et d'attirer davantage de Montreuillais au 3, rue Espéranto. ■ ville-montreuil-juigne.fr

Longuenée-en-Anjou (La Meignanne)

Courir et soutenir une association caritative



Deux courses sont proposées : l'une en duo sur 4,3 km et l'autre en individuel sur 10 km.

La 22^e édition de la Ronde de Noël aura lieu le samedi 16 décembre, à La Meignanne. Avec ses 2000 coureurs, c'est l'une des plus grandes manifestations sportives régionales de fin d'année. Deux courses sont proposées : l'une à faire en duo sur une distance de 4,3 km (départ à 17 h) et l'autre en individuel sur 10 km (départ à 18 h).

Comme chaque année, l'association organisatrice, "Course à Pied La Meignanne", avec le soutien de la commune de Longuenée-en-Anjou et de nombreux partenaires, profite de l'événement pour soutenir une association caritative. Cette année, l'Association française d'enfants atteints de leucémie ou de tumeurs (Soleil Afelt) se verra reverser 1,50 euro par coureur engagé sur le duo. La course de 10 km permettra quant à elle de participer au challenge de la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE).

Original : les participants sont vivement invités à courir déguisés. ■

Inscriptions sur rondedenoel.com
(pas d'engagement possible le jour J).

Jusqu'à 2 000 réfrigérateurs dépollués chaque jour par Triade électronique

Parc d'activités Angers-Est, boulevard de la Chanterie, à Verrières-en-Anjou, un entrepôt tout neuf de 4 000 m² abrite une activité industrielle pas commune. C'est en effet ici que Triade électronique, filiale de Veolia spécialisée dans la gestion et le traitement des déchets électriques et électroniques (D3E), gère la plus grande unité française de dépollution et de recyclage du gros électroménager froid (GEM-F). Autrement dit, principalement des réfrigérateurs. "La collecte des appareils est assurée par les éco-organismes Ecosystem et Ecologic avec qui nous travaillons depuis 15 ans, explique Olivier Gombeaud, directeur de Triade électronique. Nous couvrons une zone géographique qui va du sud de la Normandie jusqu'à la Nouvelle-Aquitaine. Grâce à ce nouveau bâtiment, inauguré le 25 octobre, nous pouvons doubler notre capacité de traitement." Pas étonnant alors que le ballet des camions s'enchaîne sur les quais de déchargement afin de livrer les appareils en fin de vie que l'usine va prendre en charge, jusqu'à 2 000 par jour.

Des frigos recyclés à 95 %

Comment ? Par un process finement rodé. Les tapis roulants acheminent les frigos en cadence - un toutes les 30 secondes - vers une première étape



Les appareils sont broyés et leurs matériaux triés dans d'énormes modules hermétiques.

de dépollution consistant à pomper le gaz et l'huile contenus dans les compresseurs avant de détacher ces derniers. Direction le recyclage. Puis vient la séparation des matières par une impressionnante opération de broyage de la carcasse. La mousse isolante dont le gaz a été capté ressort en copeaux. Idem pour les matériaux non ferreux et le plastique. Quant au fer, il est transformé en grosses billes destinées à des fonderies pour être

réutilisé. "Au final, nous réussissons à valoriser 95 % de la matière d'un réfrigérateur", précise le dirigeant. "Une belle aventure accompagnée depuis de nombreuses années par Angers Loire Métropole et son agence économique Aldev. Et qui permet de relever sur notre territoire les défis de la transition écologique", salue Yves Gidoin, vice-président au Développement économique d'Angers Loire Métropole. ■



Les appareils en attente de traitement sur le nouveau site de Triade électronique.



Un frigo rejoint la chaîne de dépollution toutes les 30 secondes.



Olivier Gombeaud présente le plastique transformé en copeaux.

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et
l’appli Vivre à Angers



REMI HOSTEKIND

EN QUARTET, TITI ROBIN JOUE À DOMICILE LE 21 DÉCEMBRE

Événement, Titi Robin (bouzouq, guitare, oud) présente son nouveau projet “Le Sable et l’Écume”, dans la salle 900 du Quai, le 21 décembre, à 20h. Un concert spécialement créé pour l’occasion, en attendant l’album éponyme prévu courant 2024. Sur scène, le musicien angevin se présente entouré de trois amis fidèles, tous des solistes improvisateurs aguerris : Renaud-Gabriel Pion (saxo ténor, clarinette basse, cor anglais), Chris Jennings (contrebasse) et Zé Luis Nascimento (percussions). À cette nouvelle formation instrumentale s’ajoutent un répertoire original composé pour cette date et une promesse, celle d’une musique vivante où la prise de risque artistique est à la mesure de l’enjeu esthétique. Un voyage qui fait écho aux modernités de l’univers méditerranéen, de l’Est de l’Europe et des riches écoles des Suds qui ont vu grandir le quatuor.

lequai-angers.eu

SOLEILS D'HIVER



29 NOV.2023
7 JAN.2024

ANGERS